

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 mars 2013

## REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 1439

présenté par

M. Braillard, M. Schwartzberg, M. Chalus, M. Carpentier, M. Charasse, Mme Dubié, M. Falorni,  
M. Giacobbi, Mme Girardin, M. Giraud, M. Krabal, M. Moignard, Mme Orliac, M. Robert,  
M. Saint-André et M. Tourret

-----

**ARTICLE 46**

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« lui »

le mot :

« celui-ci ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement est purement d'ordre rédactionnel.